

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01026 Numéro SIREN : 883 534 604 Nom ou dénomination : 3DMG
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2020 sous le numéro de dépôt 7969

CIC BAIE DE SAINT BRIEUC
10 RUE SAINTE BARBE 22000 ST BRIEUC
☎ 02 96 63 94 84 FAX 02 96 60 87 69 ✉ 14520@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC BAIE DE SAINT BRIEUC, 10 RUE SAINTE BARBE 22000 ST BRIEUC déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M MATTHIEU GRENIER , représentant de la société SAS 3DMG S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 23 RUE DES LILAS 35510 CESSON SEVIGNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M MATTHIEU GRENIER	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14520 00021382501 27

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 mai 2020

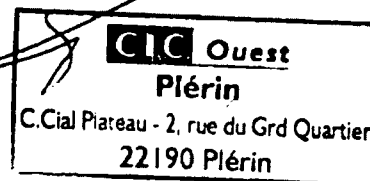
Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

FRANCK GONTIER
CA PRO
14520@CIC.FR

JST14

Lu et approuvé

[Signature]



Procès-verbal de nomination du premier Président

3DMG

Société par actions simplifiée unipersonnelle (S.A.S.U.)

Capital : 1 000 euros

Siège social : 23, rue des Lilas - 35510 Cesson-Sévigné

EN COURS DE CONSTITUTION

Le soussigné :

Monsieur Matthieu GRENIER

né le 30 décembre 1975 à Suresnes (92)

demeurant au 23, rue des Lilas

de nationalité française

agissant en qualité de seul actionnaire de la société 3DMG, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 23, rue des Lilas - 35510 Cesson-Sévigné, en cours de constitution, a pris, à l'issue de la signature des statuts de la société 3DMG, les décisions suivantes relatives à la nomination du premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société, et a établi le présent procès-verbal en conséquence :

Première décision : Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la société :

Monsieur Matthieu GRENIER demeurant au 23, rue des Lilas – 35510 Cesson-Sévigné pour une durée indéterminée,

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Deuxième décision : Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Tire III des statuts.

Troisième décision : Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

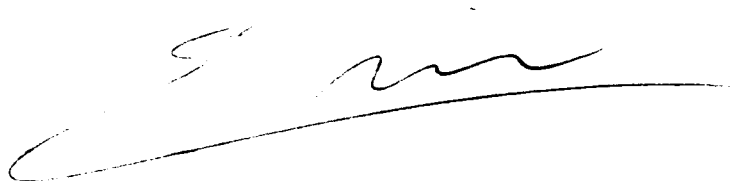
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Cesson-Sévigné

Le 06 mai 2020

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

(Signature de l'associé unique)



3DMG

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 1 000 €

Société en cours de constitution

Siège social : 23, rue des Lilas – 35510 Cesson-Sévigné

LISTE DES SOUSCRIPTEURS D'ACTIONS

Capital : 1 000 €

Nombre d'actions : 100

Valeur nominale des actions : 10 €

Libération : Le capital est entièrement libéré

Nom, prénoms, et adresse du souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
<i>GRENIER Matthieu 23, rue des Lilas 35510 Cesson-Sévigné</i>	<i>100</i>	<i>1 000 €</i>	<i>1 000 €</i>
Total	<i>100</i>	<i>1 000 €</i>	<i>1 000 €</i>

Le présent état qui constate la souscription de cent actions de la Société 3DMG, SASU en cours d'immatriculation, ainsi que le versement de la somme de mille euros correspondant à la totalité du nominal desdites actions, est certifié exact, sincère et véritable par Matthieu GRENIER, fondateur.

Fait à Cesson-Sévigné

Le 06 mai 2020

Signature du fondateur

